

## 8.8. Témoignage d'un militaire français

### OPERATION AMARYLLIS TÉMOIGNAGE D'UN MILITAIRE FRANÇAIS

Le témoin ayant souhaité conserver l'anonymat, pour lui-même et, surtout, pour sa famille et les familles concernées, toutes les indications permettant de rétablir l'identité des personnes et tous les noms patronymiques ont été supprimés.

Le témoin a été entendu comme témoin à l'Assemblée Nationale le 27 octobre 1998 sur les événements qui se sont déroulés au RWANDA en 1994. Il a effectué sa déposition devant le président de la commission parlementaire, et le général MOURGEON. A l'issue de celle-ci, le rapporteur de la commission lui a demandé de confirmer sa déposition orale par voie écrite. C'est l'objet de ce rapport.

La question principale qui lui a été posée au cours de cet entretien fut la suivante:  
« Comment avez-vous rejoint l'ambassade de FRANCE et qu'avez-vous fait pendant les jours qui ont suivi l'assassinat du président de la République du RWANDA, monsieur HABYARIMANA ? »

Les lignes qui suivent reprennent à la lettre la réponse faite par le témoin.

« Après l'attentat qui a coûté la vie au président de la République du RWANDA, le chaos fut total dans la ville de KIGALI. Je me suis retrouvé dans la maison où nous habitons avec mon épouse et mes enfants. Le pays était coupé du monde, sans liaison téléphonique, ni radio. Mais dès que les premiers combats eurent lieu trois autres familles nous ont rejoint.

Comme j'entendais les combats se rapprocher et le climat d'insécurité croître, je suis allé dans une rue du quartier récupérer deux fusils d'assaut de type FAL ainsi que des chargeurs, des munitions et des

grenades. Cet armement se trouvait dans un véhicule détruit et abandonné à quelques centaines de mètres de la maison. Le secteur où nous nous trouvions était sans cesse pilonné par de nombreux tirs de mortiers lourds et de mitrailleuses. Les deux autres sous-officiers qui se trouvaient avec moi ont été inhibés par le climat de violence qui régnait et je n'ai pas pu les utiliser pour la défense de la maison. Sentant les enfants et les femmes paniqués et terrorisés par les nombreux tirs d'artillerie, j'ai décidé de leur donner des consignes. J'ai alors rassemblé les mères de famille dans les toilettes, je leur ai dit de pleurer une fois pour toute pour ensuite faire face à la situation dans les meilleures conditions possibles et surtout avoir une attitude digne et calme devant les enfants. Je leur ai conseillé d'occuper les enfants et d'organiser des jeux. Dans cette ambiance tendue, elles ont pleuré ensemble toute la journée dans la salle de bains, puis elles ont réussi à se maîtriser et elles ont admirablement fait bonne figure devant les enfants apeurés qui étaient constamment en pleurs.

J'ai ensuite aménagé des caches pour les épouses et les enfants dans le faux plafond de la bâtisse dans lesquelles ils puissent se dissimuler en cas d'intrusion. Enfin, la mort dans l'âme j'ai donné le pistolet de service à ma femme pour qu'elle puisse mettre fin proprement à la vie des enfants dans le cas où j'aurais été tué et que les pillards auraient envahi la maison pour les assassiner à coups de machettes.

Au cours des trois jours qui ont suivi nous avons été témoins de nombreux assassinats atroces où des enfants rwandais qui allaient à l'école avec mes enfants ont été tués à coups de machettes. Je n'ai pas pu intervenir car de nombreux tirs d'armes automatiques se faisaient entendre et en sortant dans la rue de jour j'aurais constitué une cible idéale pour les belligérants qui tiraient à vue. J'ai tenté de cacher ces scènes horribles aux enfants, mais ils ont quand même vu ce qui se passait à l'extérieur et ils ont été très traumatisés. Les nuits ont été ponctuées de tentatives d'intrusions de nombreux pillards que j'ai dû abattre au moment où ils franchissaient la clôture de la maison. Je n'ai pu défendre efficacement les familles que grâce à l'armement que j'avais récupéré le premier jour. En effet, si je n'avais eu que mon pistolet de service je n'aurais rien pu faire pour stopper ces infiltrations nocturnes.

Afin de préparer une tentative pour rejoindre l'ambassade de FRANCE qui se trouvait à environ 15 kilomètres, j'ai profité d'un instant d'accalmie pendant la seconde nuit pour reconnaître un itinéraire de sortie viable. J'ai donc effectué une reconnaissance de nuit dans les ruelles de la ville de KIGALI. Je n'ai mené cette reconnaissance que sur une distance d'environ 2 kilomètres parce que tout d'abord je connaissais bien ce quartier car j'effectuais mes parcours de cross dans ce secteur et ensuite comme j'étais seul j'étais conscient que dans le cas où j'étais tué ou même blessé, les familles n'auraient plus aucune chance de survie. Néanmoins, cette reconnaissance était nécessaire car de nombreux barrages interdisaient les axes principaux de la ville, il fallait donc trouver un itinéraire sûr de contournement.

Dans l'après-midi du troisième jour, j'avais achevé mes reconnaissances et je décidai que le moment était propice pour tenter de rejoindre l'ambassade de FRANCE. J'ai formé le convoi de trois 4x4 en mettant les épouses au volant de chacun des véhicules et en positionnant les enfants à plat ventre entre les sièges avants et arrières. J'ai mis les maris à la place des passagers et je leur ai donné une arme. Je me suis mis en tête du convoi à côté d'une des mères de famille pour ouvrir le feu si cela s'avérait nécessaire. Nous avons quitté la propriété à vive allure par l'itinéraire que j'avais reconnu afin de rejoindre l'ambassade de FRANCE. Grâce à la dextérité de conduite des épouses et la vitesse de déplacement des véhicules, le convoi a surpris les bandes de pillards que nous avons croisés et aucun coup de feu n'a été échangé. Quelques minutes après, les trois véhicules sont entrés dans l'ambassade de FRANCE sans qu'aucun passager ne soit blessé.

Arrivés dans l'enceinte de l'ambassade, les familles ont été prises en compte par les autorités consulaires qui les ont évacuées les jours suivants.